

# Morsure ou griffures d'animaux (Chien, rat, serpent, araignée...)

## 1. Définition

Certains animaux lorsqu'ils sont dérangés dans leur milieu naturel, peuvent avoir un comportement de défense agressif pouvant occasionner des blessures (morsures, griffures).

Les morsures et griffures d'animaux sont fréquentes. Cependant, même si le taux de mortalité reste très faible en France métropolitaine, il est important de les prendre en charge rapidement et de manière rigoureuse.

## 2. Activités professionnelles concernées

Tout travailleur peut être exposé à une morsure d'animal.

Dans les collectivités, certains métiers sont plus exposés, notamment lors du travail à l'extérieur :

- Agents techniques (espaces verts, propreté urbaine, ...)
- Agents des eaux et assainissement
- Rippers, agents de déchetterie
- Policiers municipaux, ASVP
- Archivistes, agents techniques bâtiment


## 3. Les risques en cas d'exposition ou les modes de contamination

La complication principale d'une griffure ou morsure d'animal est l'**infection du fait de l'inoculation microbienne** (bactéries diverses, leptospirose, tétanos, rage...).

Dans les cas particuliers de la morsure de serpent ou d'araignée il existe un **risque d'envenimation**.


En France, le principal serpent venimeux est la vipère (la couleuvre est inoffensive).

## Les Vipères



**Vipère Péliade (*Vipera berus*)**  
**Tête triangulaire**  
**Corps trapu et court**  
**Queue courte**  
**Petites écailles sur la tête**  
**Oeil à "sourcil" froncé**  
**Pupille verticale**

## Les Couleuvres



**Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)**  
**Tête ovale**  
**Corps effilé et long**  
**Queue longue**  
**Grande écailles sur la tête**  
**Oeil rond**  
**Pupille ronde**

## 4. Les symptômes

- Douleur locale
- Plaie avec ou sans hémorragie
- Inflammation : rougeur, œdème
- Malaise

Cas particulier de l'envenimation par morsure de serpent ou d'araignée :

- Très forte douleur qui peut s'étendre à tout le membre
- Œdème
- Hémorragie
- Signes généraux : nausées, vomissements, céphalées, convulsions...

# Morsure ou griffures d'animaux (Chien, rat, serpent, araignée...)

## 5. La prévention

### Vaccinations :

- Vaccination antitétanique à tenir à jour (rappels recommandés à l'âge de 25, 45, 65 ans). Celle-ci est généralement vérifiée par le médecin traitant, le médecin agréé et le médecin de prévention.
- La vaccination contre la leptospirose peut être recommandée dans certaines professions (par exemple pour les éboueurs de fond), à évaluer en concertation avec la médecine de prévention.

### Limiter les risques :

- Observation du milieu de travail : animal suspect...
- Repousser la date d'intervention si le risque est repéré
- Faire intervenir une entreprise spécialisée (dératiseur...) ou les pompiers
- Sensibiliser les propriétaires d'animaux à les tenir en laisse
- Lutte contre les animaux errants

### Protection :

- Port d'une protection individuelle lors des interventions risqués
- Chaussures, bottes
- Combinaison recouvrant tout le corps
- Gants adaptés
- Casque avec visière

## 6. La conduite à tenir

- Dans le cas d'une morsure de serpent, mettre la victime au repos, lui éviter de se mobiliser pour éviter la propagation du venin dans le sang. Si possible immobiliser le membre à l'aide d'une attelle.
- Retirer montre, bijoux, ceinture
- Laver la plaie immédiatement et minutieusement au savon et à l'eau (ou à défaut, rincer au sérum physiologique)
- Désinfecter la plaie (solution antiseptique)
- Protéger la plaie (pansement)
- Consulter systématiquement et rapidement un médecin (vérification du vaccin antitétanique, antibiothérapie possible, évaluation de la nécessité d'une consultation antirabique)
- Si les blessures sont importantes ou qu'il existe des signes généraux (nausées, vomissements, fièvre, malaise...), alerter les secours (SAMU)
- Signaler tout animal dangereux ou à comportement agressif aux autorités compétentes (pompiers, ...)
- Déclarer l'accident comme accident imputable au service

### **A ne pas faire en cas de morsure de serpent :**

- **Ne pas poser de garrot. Il peut causer de graves lésions du membre mordu.**
- **Ne pas injecter de substance. L'utilisation des kits anti-venins est inefficace et retarde souvent la prise en charge.**
- **Ne pas inciser la plaie, ni la comprimer.**
- **Ne pas sucer la plaie.**

